

## Foire aux questions

### Réponses des IA-IPR de lettres de l'académie de Nantes

#### 1) Compétences langagières

- Quelle différence entre compétences langagières et compétences linguistiques ? **Compétences linguistiques = étude de la langue dans son fonctionnement propre / compétences langagières = utilisation de la langue en réception et en production.**
- Comment apprendre à lire aux 6èmes qui ne maîtrisent pas toujours la lecture, faire acquérir une lecture fluide, une graphie lisible ? **Nouveauté des programmes 2016, écarts constatés entre les attendus et les constats des enseignants. On peut différencier les supports, et utiliser l'AP pour aider les élèves à acquérir les compétences de base. Présence d'outils numériques pour aider à lire. On peut se référer au document académique « Lire et comprendre dans toutes les disciplines » et aux éclairages de Roland Goigoux par exemple dans la conférence en ligne sur le site Canopé Nancy-Metz.**
- Pourquoi la lecture n'est-elle pas maîtrisée en 6<sup>ème</sup> ? **Les élèves ont des parcours différents, les raisons sont multiples. Exercice du rythme pas assez fréquent, univers de référence peu étendu, lexique peu développé par exemple.**
- Quels outils, quelles formations pour travailler l'oral ? **Il faut varier les situations de pratique de l'oral (cours dialogués, exposés d'élèves, mises en voix, palette d'exercices de construction de point de vue/jugement/argumentation) pour que les élèves accèdent à une certaine autonomie dans leurs compétences orales.**
- Comment les faire lire à la maison ? **C'est un questionnement ancien, ce qui compte étant de créer le goût de la lecture et de devenir des lecteurs autonomes, l'appel dans les NP à la littérature contemporaine de jeunesse peut aider. Le trop plein de contraintes peut parfois être un repoussoir pour les élèves, il ne faut pas hésiter à avoir recours aux journaux de lecteurs ou à l'axiologie de la lecture, de manière transversale pour arriver à faire lire les élèves.**
- Comment articuler toutes les compétences langagières sur les différentes années du cycle 4 ? **C'est au niveau des équipes de lettre de se mettre d'accord sur une progression au sein de l'établissement, liberté plus grande dans ces nouveaux programmes tout en respectant les repères de progressivité.**

#### 2) Compétences linguistiques

- Disparition du COD et du COI dans la terminologie ? Accord avec avoir ? **Faux cf. page 239 des programmes de français.**
- Peut-on séparer, parfois, l'étude de la langue et l'étude des textes ? **L'étude de la langue est convoquée dans le cadre de séances sur l'oral, la lecture, l'écriture mais aussi dans des séances dédiées.**
- Est-ce que le travail sur les outils de langue peut être déconnecté d'une séquence ou doit-il s'y intégrer ? **Oui, aux séances spécifiques de façon ponctuelle, mais l'enseignement du français reste décroisé.**
- Comment se répartir le programme de langue par cycle ? Faut-il voir toutes les notions en 6<sup>ème</sup> ? 5<sup>ème</sup> ? 4<sup>ème</sup> ? 3<sup>ème</sup> ? **Comment éviter le saupoudrage ? Attendus en grammaire en fin d'année ou en fin de cycle ? Les attendus de grammaire ne sont qu'en fin de cycle. Les repères de progressivités sont dans un continuum, les élèves ne sont pas les mêmes selon les établissements, il faut s'adapter à eux. S'accorder à l'intérieur de l'équipe du collège est souhaitable. Il est nécessaire de différencier.**

- Est-ce que toutes les matières sont maintenant à « égalité » dans l'enseignement de la maîtrise de la langue (notamment en écriture) = domaine 1. Sinon, quelle serait la spécificité du français ? Si on se réfère aux textes des années 70, la maîtrise de la langue est du ressort de toutes les disciplines. La spécificité du français est de développer une curiosité et une posture réflexive sur la langue, d'en faire un objet d'analyse et d'apprentissage.

- Comment se répartir le programme de langue par cycle ? Faut-il voir toutes les notions en 6<sup>ème</sup> ? 5<sup>ème</sup> ? 4<sup>ème</sup> ? 3<sup>ème</sup> ? Comment éviter le saupoudrage ? Cloisonnage ou non (séance de langue connectée ou non aux textes) ? Oui, on peut étudier la langue dans le cadre d'une séance de lecture, écriture ou faire une séance spécifique langue de façon sporadique et seulement si cela est justifié par des objectifs.

- Comment articuler les compétences linguistiques sur les 3 années du cycle 4 ? C'est au niveau des équipes de lettre de se mettre d'accord sur une progression au sein de l'établissement, liberté plus grande dans ces NP tout en respectant les repères de progressivité.

- L'étude de la langue peut-elle encore passer par des exercices systématiques de grammaire comme en primaire ? Les nouveaux programmes préconisent des exercices de tri, de classement et de manipulation, de réflexion par rapport à la norme (notion d'acceptabilité).

- Comment leur apprendre l'écriture manuscrite ? La pratique régulière et variée des formes d'écriture, dans tous les cours (pas uniquement français) semble privilégier cette acquisition et il existe de nombreux outils numériques ayant pour objet l'apprentissage de cette compétence, exemple des modèles d'écriture.

- Quel genre d'activité mettre en place pour faire adopter aux élèves la posture réflexive (sur leurs écrits) ? Pour conduire les élèves à réfléchir sur une lecture, on entre par une ou deux entrées pour que l'élève s'interroge sur le sens du texte. La même démarche peut être utilisée pour l'écriture, l'élève doit comprendre le fonctionnement du texte et les effets recherchés.

- Qu'est-ce qu'une écriture efficace ? Une écriture consciente de ses enjeux, l'élève dans sa position de scripteur va prendre en compte les destinataires, ce qu'elle va utiliser pour produire des effets particuliers, ce que le texte va utiliser comme argument, comme figures de style pour produire des effets. Une écriture qui réponde aux consignes.

### 3) Culture littéraire et artistique

- Quels textes non littéraires peut-on utiliser ? Il faut varier les supports : textes scientifiques, biographie d'un écrivain, images etc.

- Peut-on étudier une œuvre de littérature jeunesse en œuvre intégrale en cycle 3 et 4 ? Oui, dans les deux cycles.

- La littérature de jeunesse peut-elle être étudiée ou bien est-elle réservée à la lecture cursive ? Oui, 3 œuvres de littérature de jeunesse contemporaine + 3 œuvres classiques cf. page 13 du programme en 6<sup>e</sup>.

- Qu'en est-il de la lecture analytique ? On aborde un texte avec UN objectif particulier. La lecture analytique prend une entrée particulière et invite les élèves à le décliner.

- Qu'attendons-nous des élèves lorsqu'on leur demande d'interpréter un texte littéraire ? Faire en sorte que les élèves comprennent les enjeux du texte, qu'ils en décryptent l'implicite. Par exemple dans *Le Papa de Simon*, le forgeron rêve, mais à quoi rêve t-il ?

- Comment enseigne-t-on l'implicite ? Faire découvrir les procédés est facile, mais en ce qui concerne l'implicite, il faut amener les élèves à réfléchir aux « blancs » du texte.

- Place des œuvres dans l'acquisition d'une culture commune ? Est-ce que cela passe au second plan par rapport aux compétences ? Le travail par thème, permet aux élèves de se construire une « bibliothèque mentale », un univers de référence culturelle qui lui permet de se construire, et d'accéder à une culture générale.
- Questions financières : accès aux ouvrages, accès aux films : Choix budgétaire de l'établissement.
- Lecture silencieuse en classe : autorisée.
- Lecture oralisée par le professeur : autorisée.
- Que devient réellement l'HDA ? Quid de l'épreuve d'oral en HDA ? Après les programmes d'éducation musicale, 2 pages sont consacrées à l'HDA : programme, lien avec le Parcours d'Education Artistique et Culturelle. Le texte réglementaire sur le futur oral du DNB n'est pas encore paru.
- L'HDA qui s'inscrit dans le PEAC peut-il constituer un EPI ? : Oui, si l'interdisciplinarité est respectée.
- En quoi l'étude d'un classique du roman d'aventure en 6<sup>ème</sup> permet-il une consolidation ? Le niveau semble bien trop difficile. La littérature jeunesse contemporaine est possible. Les livres abrégés et adaptés sont aussi envisageables. Il faut lire les programmes verticalement, cette étude prend place dans un questionnement plus général, celui du « Récit d'aventure » mais avec un angle particulier (effets de construction permettant le suspense), de plus l'usage de la littérature contemporaine moderne est possible. Il permet de s'en tenir justement à l'aventure et à ses effets sur le lecteur.
- Où trouver la liste d'œuvres recommandées par le ministère en cycle 3 ? Eduscol
- Que devient la notion de séquence ? Peut-on encore parler de séquence ? Quelle est la différence entre période, séquence, chapitre ? Le mot « période » doit-il obligatoirement remplacer le mot « séquence » ? On peut utiliser les deux.
- Le cycle des approfondissements évoque la notion de réflexivité chère aux philosophes, abordée en terminale et en CPGE : comment l'adapter avec un public adolescent dont la maturité affective et intellectuelle est inégale ? On parle de « posture réflexive » de l'élève notamment en activité d'écriture où il s'agit de verbaliser des intentions d'écriture pour progresser dans sa pratique. Dans la langue aussi, car il s'agit de s'interroger en réception et en production sur ses possibles, ses acceptables. En lecture aussi il convient d'être conscient des stratégies que l'on déploie pour devenir un lecteur autonome.
- Apparemment plus guère de cohérence entre les programmes d'histoire et de français : allons-nous devoir faire des apports alors que le programme est déjà chargé ? Il faut bien entendu situer les textes littéraires dans leur contexte historique et culturel.
- Place de l'œuvre Intégrale ? Etude Intégrale ? Lecture cursive ? En cycle 3, 3 œuvres complètes en lecture intégrale et 3 œuvres en lecture cursive + 1 œuvre cinématographique sont à étudier chaque année. En cycle 4, 3 œuvres intégrales plus 3 groupements de textes dont des lectures analytiques, et 3 œuvres en cursive
- Peut-on laisser un genre littéraire de côté sur une année comme semblent le suggérer les programmes ? On essaie d'initier tous les élèves à tous les genres littéraires sur l'ensemble d'un cycle. Les élèves doivent écrire dans les codes d'un genre donc il faut qu'ils en rencontrent.
- « On étudie » : est-ce injonctif ? Oui, à la différence de « on peut aussi étudier » = facultatif.

- Qu'est-ce qu'une problématique ? Une problématique met en tension deux éléments sur lesquels vont s'appuyer la réflexion des élèves.

- Dans les repères de progressivité est-on obligé de faire lire chaque année des cycles 4 : 3 œuvres complètes + 3 GT + 3 lectures cursives ? Oui.

- Dans le cadre du Parcours artistique, les élèves doivent visionner un film par an au cycle 3, et les images (fixes ou mobiles) sont présentées comme une ressource précieuse au cycle 4, quels sont les droits de diffusion ?

**Références :** BO n° 5 février 2010 Accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement, et de recherche. BO n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 2015 Droit d'auteur et exception pédagogique ; protocole d'accord du 6 novembre 2014.

Règle de base : 6 minutes maximum ; ne peut dépasser 1/10 de la durée totale de l'œuvre.

L'ADAV informe des droits d'exploitation des œuvres cinématographiques (œuvres libres de droit, protégées, voire interdites d'exploitation)

- Questionnaire complémentaire : 1 par an en 6<sup>e</sup>, 1 au moins par an au cycle 4. On peut croiser deux thèmes et la possibilité de revoir un thème déjà vu à condition de changer de supports, et peut-être aussi les éclairages, donc peut-être par approfondissement, par exemple sur le récit d'aventure, pour répondre à une des questions ci-dessus.

- Pourriez-vous réexpliquer la lecture « verticale » des thèmes ? (Ex. : « Dire l'amour » différent de « étude de la poésie lyrique ») Les entrées du programme de cycle 4 sont valables les 3 années du cycle (agir sur le monde, se chercher se construire, etc...) il faut donc comprendre que ces « fils directeurs » sont reliés entre eux.

Dans les programmes de 2008 lecture horizontale possible, année après année, dans ceux de 2015, plusieurs thèmes sont déclinés dans le cycle, il faut donc une lecture verticale. Des thèmes sont donnés chaque année + un questionnement complémentaire ou questionnement libre.

Il n'y a pas d'ordre imposé, ce sont seulement des indications qui sont données. On peut reprendre un même temps dans l'année. Les thèmes peuvent être croisés.

- Les élèves sont très friands d'échanges épistolaires, peut-on toujours aborder ce genre ? A quel niveau ? Le genre épistolaire peut être abordé, les élèves doivent être confrontés à tous les genres à l'intérieur d'un cycle.

- Peut-on faire des séquences sur UN genre particulier en dehors du cas de l'étude de l'œuvre intégrale ? Notamment se pose la question de l'étude du théâtre au cycle 4 (œuvre intégrale 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>) L'esprit des programmes est d'aborder plusieurs fois le même genre à l'intérieur d'un cycle.

- œuvre intégrale et GT = les deux sont obligatoires.

- Quelles œuvres de littérature jeunesse contemporaine sont recommandées en 6<sup>ème</sup> ? Il existe 2 listes d'œuvres (cycle 3 et cycle 4) recommandées par le ministère et disponible sur EDUSCOL.

#### 4) Organisation

- Peut-on faire ce que l'on veut ? Oui ... dans le cadre des programmes !

- Période/séquence : période = séquence en cours de français, terme séquence conservé en LCA.

- Combien peut-on envisager de façon raisonnable, de séquences pendant l'année ? Cycle 3 ? Cycle 4 ? Les nouveaux programmes préconisent des périodes de 2 à 4 semaines, soit une moyenne basse de 9 périodes.
- Comment organiser la progression en cycle 4 ? Problème des déménagements ? Le livret va suivre l'élève, qui a 3 ans pour acquérir les attendus de fin de cycle.
- Peut-on reprendre le même thème dans une autre période de l'année ? Oui.
- Comment intégrer les questionnements complémentaires : un, obligatoire en cycle 3, un, au moins, par an, au cycle 4.
- Liaison école /collège comment articuler à l'intérieur du cycle, comment éviter les répétitions ? Importance des CEC (conseils écoles collège), possibilité de demander des formations communes primaire/collège.
- Quel temps consacrer à chaque activité : répartition horaire ? En fonction des besoins de l'élève dans la limite du raisonnable ...
- Comment l'accompagnement personnalisé s'articule avec les autres modalités d'apprentissage ? Que privilégier en AP ? Comment articuler en AP les compétences de base (ex. : lire ou écrire avec fluidité) et les programmes de cycles 3 ? L'AP est une des 3 modalités d'apprentissage comme le cours et l'EPI, l'AP demeure ancré dans la discipline, ce n'est pas une succession de conseils méthodologiques dans l'année, elle a pour objectif cependant l'acquisition de compétences transversales.

Rappel de la primauté du socle sur le programme.

- Y a-t-il des manuels conseillés par l'institution ? Que pensez-vous du manuel unique cycle 4 ? Aucun manuel n'est conseillé par l'institution, leurs auteurs s'engagent à titre privé dans cet entreprise. Le choix des manuels tient de la responsabilité des équipes pédagogiques.
- Problème des élèves qui changent d'établissement au cours du cycle 3 et 4 (risque qu'ils abordent 2 fois la même œuvre littéraire). Le livret scolaire sera éclairant. Il sera très prochainement publié. Les progressions étant cadrées par les repères de progressivité, on ne peut pas plus s'inquiéter qu'on ne le faisait auparavant pour les arrivants en cours d'année.
- Dans le cadre de la mise en place de la réforme, il serait nécessaire d'organiser de vrais temps d'échange de pratique entre profs de collège et de primaire. Importance des CEC (conseils écoles collège), possibilité de demander des formations communes primaire/collège.
- Comment mettre en œuvre la réforme avec les élèves allophones, les élèves dyspraxiques ? La différenciation recommandée vaut aussi pour de telles difficultés.
- Faut-il respecter les thèmes tout au long d'une séquence ? (Ex : puis-je travailler sur Cendrillon qui ne comporte aucun monstre ?) Il faut justifier, il faut trouver une entrée justifiant ce support pour respecter le thème.
- Quid de l'harmonie entre tous les collèges de France : de nombreux déménagements dans les parcours des collégiens ? Le livret scolaire sera éclairant. Il sera très prochainement publié. Les progressions étant cadrées par les repères de progressivité, on ne peut pas plus s'inquiéter qu'on ne le faisait auparavant pour les arrivants en cours d'année.
- Quand paraîtront les annexes au programme ? Il n'y en a pas actuellement, Eduscol publie des ressources pédagogiques, pour accompagner les professeurs dans la mise en place des nouveaux programmes.

- Comment faire pour les élèves de 3<sup>ème</sup> de la rentrée qui ont suivi les anciens programmes en 4<sup>ème</sup> ? Année de transition.

## 5) Évaluation

- Si nous évaluons par échelle, les bulletins sont-ils encore avec des notes sur 20 : Choix d'établissement.

- Doit-on pour chaque évaluation préciser à l'élève les compétences dans chaque domaine ? Dans le cadre d'une évaluation il est important que l'élève sache sur quoi elle porte.

- Comment articuler évaluation par compétences et évaluation chiffrée ? Le système des notes du DNB en contrôle continu donne un des exemples possibles d'évaluation de compétences par notes.

- DNB : 60 lignes de rédaction, est-ce une plaisanterie ? Non, déjà dans la réforme du DNB de 2013 (une à deux pages), pas un objectif d'apprentissage essentiel, l'important c'est l'apprentissage de l'écriture d'un texte.

- Quelle place de l'évaluation, quelle évaluation dans ces nouveaux programmes, quel rythme ? (Évaluation des postures réflexives, évaluation de l'AP ?) L'évaluation constate et donne de la valeur, voir *Evaluer pour faire réussir les élèves* qui montre comment l'évaluation formative vise à savoir ce que sait faire l'élève et non pas ses manques, ses échecs. Les NP ne donnent pas une injonction quant à l'évaluation mais l'esprit est d'objectiver, de construire l'acquisition des compétences.

- Aura-t-on un outil commun pour une échelle descriptive plus détaillée ou chaque collège doit-il la créer ? C'est à chaque équipe de réfléchir avec bienveillance et précision à une échelle descriptive détaillée et négociée au plus près des réalités de leur bassin d'enseignement.

- Evaluation des compétences, maîtrise des paliers : chacun fixe ses paliers ? Non, les repères de progressivité et les attendus de fin de cycle sont des attendus précis, il n'y a pas de subjectivité dans ces catégorisations.

- Y-a-t-il une évaluation prévue à la fin du cycle 3 ? Le pallier 2 du socle commun mais pas sous la forme d'un examen final.

- Que faire des élèves en échec (notamment en lecture) à la fin du cycle 3 ? cycle 4 ? Les élèves en situation d'échec seront de plus en plus rares puisque c'est l'objectif de cette réforme, la pédagogie différenciée permettant de travailler avec les élèves à besoin particulier. La réforme est justement destinée à faire en sorte que les élèves en difficulté puissent effectuer leur parcours plus facilement (différenciation, missions confiées à l'AP...).

- En quoi va consister l'épreuve de français au DNB ? Quel lien avec l'épreuve d'histoire ? Il y a la volonté de créer un pôle « humanités » dans lequel l'histoire-géographie et le français ont leur place respective.

- Le nouveau brevet : aide et sujet zéro ? Publié en avril 2016 sur eduscol.

- Validation par un logiciel commun à tous les établissements ? Livret Unique paramétrable avec Sacoche, Pronote, etc. Publication début juillet.

- Comment évaluer les compétences, les intégrer dans « l'échelle descriptive » ? Aurons-nous une échelle descriptive nationale ? Classe avec notes, sans notes, parfois les deux. Ce qui est sûr c'est qu'on tend vers l'évaluation par échelle descriptive. Cf. le DNB 2015. L'évaluation par échelle descriptive permet de valoriser les réussites.

## 6) Programmes

- Pourquoi réformer tous les niveaux en même temps? Seule cette démarche permet de constater rapidement les résultats obtenus et de voir les élèves progresser du fait des nouvelles modalités et contenus d'enseignement. Il faudrait attendre de trop nombreuses années dans l'autre choix qui consisterait à monter des programmes année par année.
- Qui a fait les programmes : Ils sont rédigés par le Conseil Supérieur des Programmes, puis a été mis en place une consultation nationale des enseignants.
- Dans les programmes : *on étudie* = obligatoire / *on peut aussi* = facultatif ? Oui
- Pour faire partie d'un EPI peut-on sortir un peu des programmes ? Non : les EPI contribuent eux aussi à la construction et au développement des compétences du Socle, notamment compétences d'expression orale, en donnant l'occasion aux professeurs de déployer les programmes dans une autre modalité d'enseignement.
- En AP faut-il travailler les compétences disciplinaires ou transversales ? Les deux ; mais plutôt les compétences transversales sur un champ disciplinaire ; des compétences propres à la discipline peuvent aussi être parfois un objet d'apprentissage en AP.
- L'AP doit-il être mis en place sur tous les niveaux, dans toutes les matières ? Oui de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, toutes les matières peuvent y participer.
- Qu'est-ce qui doit changer dans notre pédagogie avec ces nouveaux programmes : questions ouvertes comme entrées systématiques par exemple ? Longueur des séquences ? Nombre de lectures analytiques ? Rupture et continuité, l'interaction entre compétences linguistiques/compétences langagières/histoire littéraire et artistique est de plus en plus imbriquée, enseignement décloisonné mais de plus en plus de liberté pédagogique (pas de nombre de séances/périodes imposées). Place de l'oral est plus importante, en situations diversifiées. Moments et modes d'évaluations sont divers ce qui permet de construire un parcours, une progression de l'élève. Postures à cultiver chez les élèves, comme porteuses de sens de notre discipline, y compris en culture littéraire, comme cela est bien souligné par les questions des thématiques.
- En fait rien ne change, il y a juste un glissement des programmes dans les cycles ? Si, les compétences sont premières et l'articulation entre les champs disciplinaires doit être plus marquée.
- Quand paraîtront les annexes au programme ? Il n'y en a pas actuellement, Eduscol publie des ressources pédagogiques, pour accompagner les professeurs dans la mise en place des nouveaux programmes.

## 7) LCA

- Dans quelle mesure le latin sera t-il accessible à tous, puisque certains établissements « contingentent » l'accès à l'enseignement de complément ? En cas de problème, écrire aux IA-IPR. Rappel : un IA-IPR n'a aucun pouvoir sur un chef d'établissement, mais il peut négocier et essayer de convaincre...
- Place de l'étude de la langue en LCA ? Elle peut prendre sa place en EPI et elle a obligatoirement une place en enseignement de complément.
- Comment intégrer un élève de 4<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup> en LCA au 2<sup>ème</sup> trimestre, suite à un EPI ? C'est possible à condition de mettre en place la différenciation.

- Différence option et actuellement ? L'option s'adresse à quelques élèves, les Epi s'adressent à toutes les classes d'un même niveau, l'enseignement de complément LCA s'adresse à ceux qui le souhaitent.
- Un élève peut-il arrêter ou commencer en cours de cycle ? L'esprit de la réforme est de travailler dans la continuité, mais rien dans les textes n'interdit les entrées ou les sorties en cours de cycle.
- Mise en place organisationnelle des LCA, articulation enseignement de complément et EPI LCA ? La mise en place de l'enseignement complémentaire est soumise au suivi d'un EPI LCA, les modalités de cet EPI et de l'enseignement complémentaire sont à négocier au sein des établissements.